

# **Rapport d'activité**

et rapport annuel statutaire

**2010**

## Contenu

|  |    |
|--|----|
| 1 Les principales activités de la FSSF en 2010               | 4  |
| 2 Organes et structures                                      | 6  |
| 3 Membres  | 9  |
| 4 Prestations  | 11 |
| 5 Comptes annuels 2010                                       | 14 |
| 6 Participation à des organismes nationaux et internationaux | 16 |

## ASSURER PLUS DE VISIBILITE – auprès des membres et du public

En prenant position sur l'introduction des SwissDRG (Diagnosis Related Group, forfaits par cas liés aux prestations), la FSSF a exprimé son avis à propos des répercussions possibles de ce système sur la profession de sage-femme, ainsi que sur les mères et leurs familles. La FSSF met en cause l'accroissement des soins ambulatoires qui aura lieu suite aux séjours toujours plus brefs en milieu hospitalier et exige qu'une sage-femme puisse garantir les soins de base à chaque femme pendant la période post-natale. Le communiqué de presse du 5 mai – Journée internationale des sages-femmes – a fait état de cette revendication et a eu un écho retentissant dans les médias.

Grâce à l'extension des réseaux de la FSSF en 2010, plusieurs organismes spécialisés ont manifesté leur intérêt à participer à la rédaction d'une brochure d'information sur les césariennes. Cette brochure informera de manière accessible sur les accouchements par césarienne. La FSSF pilotera le projet.

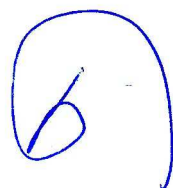
En 2010, la FSSF a aussi renforcé sa présence auprès de ses 2'571 membres en lançant une enquête – la première dans l'histoire de la FSSF. La forte participation des membres à cette enquête a permis de recueillir des informations importantes dont la FSSF tiendra compte désormais dans son orientation stratégique et ses activités.

La FSSF a l'intention d'augmenter encore davantage cette présence auprès de ses membres et de l'opinion publique à l'avenir. Nous nous réjouissons d'atteindre cet objectif avec vous !



Liliane Maury Pasquier

présidente, sage-femme,  
conseillère aux Etats Genève



Doris Güttinger

secrétaire générale, sage-femme, MAS BA

# 1 Les principales activités de la FSSF en 2010

## Introduction des forfaits par cas SwissDRG

**ACTION ANTICIPEE** – En janvier 2010, la FSSF a publié une prise de position sur la mise en œuvre prévue des SwissDRG<sup>1</sup> (*Diagnosis Related Groups*, forfaits par cas). Bien qu'un pronostic précis ne soit pas encore possible, la perspective d'un raccourcissement toujours plus marqué de la durée des hospitalisations post-partum après l'introduction des SwissDRG paraît inéluctable. Du point de vue médical, un tel raccourcissement est à saluer, mais doit être assorti d'une prise en charge professionnelle des mères et des nouveau-nés par une sage-femme après la sortie de la maternité.

**OFFENSIVE POLITIQUE AU NIVEAU DES CANTONS** – La grave pénurie de sages-femmes est particulièrement sensible dans le domaine des soins ambulatoires après l'accouchement. Aussi la FSSF a-t-elle décidé de sensibiliser davantage l'opinion publique et les milieux politiques à cette situation. Au plan cantonal, des interventions de femmes et d'hommes politiques attireront l'attention sur la nécessité de garantir les soins de base pendant le post-partum. Toutes les sections de la FSSF ont reçu un argumentaire à l'intention des élu-e-s des parlements cantonaux, les incitant à se mobiliser, en 2011, en faveur de la garantie des soins de base aux nouveau-nés et aux mères.

## Interventions en faveur de la suppression de la franchise en cas de maternité

**PARTICIPATION AUX PRESTATIONS EN CAS DE MATERNITE** – L'art. 64 de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) stipule que «*L'assureur ne peut exiger aucune participation s'il s'agit de prestations en cas de maternité*». Or, en cas de complications lors de l'accouchement ou du post-partum, une franchise continue à être prélevée. Dans le cadre de la motion *Managed Care* (réseaux de soins intégrés), le parlement fédéral avait unanimement souhaité une clarification de la LAMal à ce sujet en 2010. La FSSF mettra tout en œuvre pour que cette situation soit régularisée rapidement.

---

<sup>1</sup>

Le terme SwissDRG – *Diagnosis Related Groups* (abréviation DRG, en français «Indemnisation des prestations hospitalières selon les forfaits par cas») – désigne un système de classification médico-économique dans lequel les patient-e-s sont réparti-e-s, selon les diagnostics établis et les soins prodigués, en groupes de cas, eux-mêmes classés et évalués selon leur coût. SwissDRG représente le modèle adapté à la Suisse.

## Rédaction d'une charte

**A L'ECOUTE DE LA BASE** – Lors d'un *World Café* qui s'est tenu lors de l'Assemblée des déléguées 2010, les déléguées, réunies en petits groupes constitués de façon aléatoire, ont pu faire part de leurs préoccupations, besoins et idées quant au développement de la FSSF, et prendre position sur diverses questions touchant la politique de la profession. Les résultats de ces discussions ont été intégrés dans la nouvelle charte de la FSSF qui sera soumise à l'approbation de l'Assemblée des déléguées en mai 2011, après consultation des sections.

## Révision des statuts – travaux préparatoires

**S'ADAPTER À DE NOUVEAUX BESOINS** – La révision prévue a pour but de simplifier les statuts en les limitant aux éléments pertinents. Le nombre des membres du Comité central sera augmenté de cinq (aujourd'hui) à sept ou neuf (à l'avenir), ce qui permettra de renforcer les actions stratégiques. La Conférence des présidentes sera dotée de compétences décisionnelles : elle approuvera les objectifs pluriannuels, le budget et la cotisation de membre. Par ailleurs, chaque région pourra disposer de plusieurs sections. Les nouveaux statuts seront soumis à l'approbation de l'Assemblée des déléguées en mai 2011.

## Règlement du personnel

**CRÉER DES BASES** – Afin que des décisions plus ciblées, plus professionnelles et plus transparentes puissent être prises désormais en matière de personnel, un règlement détaillé du personnel, ainsi qu'un barème des salaires, ont été élaborés pour le domaine opérationnel et mis en œuvre le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## Informations sur les césariennes

**BROCHURE D'INFORMATION «CÉSARIENNES»** – En raison du taux élevé de césariennes en Suisse par rapport aux autres pays européens, la FSSF prévoit la publication d'une brochure d'information sur ce mode d'accouchement. La Société suisse de gynécologie et d'obstétrique (SSGO), la Société suisse de pédiatrie (SSP) et la Société suisse de néonatalogie (SSN) participent à ce projet lancé par la FSSF. Destinée aux femmes et aux couples, aux femmes enceintes et aux femmes qui ont subi une césarienne, la brochure contiendra des informations accessibles sur les accouchements par césarienne.

## 2 Organes et structures

### **Le Comité central**

**PILOTAGE STRATÉGIQUE** – L'action du Comité central de la FSSF a pour but principal de soutenir les activités des sages-femmes dans le domaine de la santé publique et de s'engager en faveur d'un suivi qualitatif des femmes, des enfants et des familles dans le domaine de la maternité ; celle-ci doit demeurer accessible au plus grand nombre. A cet effet, le Comité central définit les objectifs stratégiques et professionnels de la FSSF et pilote les activités opérationnelles.

Le Comité central de la FSSF se compose de cinq sages-femmes représentatives des divers champs d'activité et des régions linguistiques, ce qui garantit une représentation équilibrée des intérêts.

#### **PRÉSIDENTE**

Liliane Maury Pasquier, section Genève, conseillère aux États

#### **VICE-PRÉSIDENTE**

Marianne Indergand-Erni, section Suisse centrale

#### **MEMBRES**

Michelle Pichon, section Genève

Susanne Clauss, section Berne

Sabrina Schipani, section Zurich et région

### **L'Assemblée des déléguées**

**ORGANE SUPRÊME** – L'Assemblée des déléguées regroupe les 127 déléguées des 13 sections autonomes (huit sections en Suisse alémanique, quatre en Suisse romande et une en Suisse italophone). Elle a pour tâches d'approuver le rapport de gestion, les comptes et le budget de la FSSF, de se prononcer sur les activités et propositions présentées par le Comité central et de prendre position sur des thématiques importantes concernant la profession.

## **La Conférence des présidentes**

**ÉCHANGES ENTRE LES SECTIONS** – La Conférence des présidentes favorise les échanges d'information entre les sections et le Comité central. Quatre fois par année, un forum permet ainsi à la FSSF de recueillir les avis et besoins des sections et des membres.

## **Les commissions et groupes de travail permanents**

**GROUPE POLITIQUE DE SANTÉ** – Ce groupe a pour tâche de discuter les thématiques d'actualité qui concernent la profession, compte tenu de l'avis des membres. En font partie : Liliane Maury Pasquier, Miriam Wetter, Antoinette Schefer, Carolina Iglesias, Mona Schwager, Monika Barth et Doris Güttinger.

**BUREAU POLITIQUE DE SANTÉ** – Constitué de Liliane Maury Pasquier, Miriam Wetter et Doris Güttinger, le bureau prépare les sujets à traiter par le groupe politique de santé, puis veille à la mise en œuvre des décisions prises.

**GROUPE D'EXPERTES BEST PRACTICE** – Le groupe d'expertes *Best Practice* (GeBP) s'occupe des questions juridiques, établit des expertises et formule des recommandations. En font partie : Liliane Maury Pasquier, Viviane Luisier, Marie-Claude Monney Hunkeler, Barbara Stocker, Katrin Krähenbühl, Franziska Zumbrunn et Doris Güttinger.

**COMMISSION FSSF POUR L'OBTENTION A POSTERIORI DU TITRE HES (OPT)** – La commission OPT-FSSF répond aux demandes et propositions émises par les sages-femmes et l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) à propos de l'obtention a posteriori du titre HES. Membres : Sabrina Schipani, Franziska Schläppy, Regula Hauser, Ruth Forster et Doris Güttinger.

**COMMISSION DE QUALITÉ FSSF ET SANTÉSUISSE** – Cette commission est responsable de la mise en œuvre du contrat d'assurance qualité entre la FSSF et santésuisse, la fédération des assurances-maladie. Elle adopte le concept et le programme qualité et décide des adaptations et modifications nécessaires. La FSSF y est représentée par Ella Benninger et Doris Güttinger, santésuisse par Stefan Teske et une personne à désigner.

**COMMISSION PARITAIRE FSSF ET SANTÉSUISSE** – Cette commission,, mandatée par contrat, s’occupe de régler à l’amiable les litiges entre les sages-femmes membres de la FSSF et les caisses-maladie affiliées à santésuisse. La FSSF y est représentée par Fanny Wäfler et Lucia Mikeler Knaack, santésuisse par Jean-Paul Brönnimann et Monika Kis.

## **Les groupes de travail temporaires**

**GROUPE DE TRAVAIL «CELLULE DE CRISE»** – Conformément à la proposition présentée lors de l’Assemblée des déléguées 2010, ce groupe de travail souhaite la mise en place d’une cellule de crise. Le Comité central a pris connaissance de ce projet, qui sera soumis à l’approbation de l’Assemblée des déléguées 2011. Le groupe est composé de : Susanne Clauss, Ella Benninger, Kathrin Gurtner, Eveline Fahrni et Doris Güttinger.

**GROUPE DE TRAVAIL «NÉGOCIATIONS TARIFAIRES FSSF/IGGH-CH-SANTÉSUISSE»** – En collaboration avec le groupement d’intérêts des maisons de naissance Suisse (IGGH-CH), la FSSF mène des négociations avec santésuisse sur le tarif d’utilisation de la salle de travail lors d’accouchements ambulatoires. Font partie de ce groupe : Liliane Maury Pasquier et Doris Güttinger pour la FSSF, Barbara Ruf et Félix Mettraux pour l’IGGH-CH, Karin Kohler et Didier Juillard pour santésuisse.

## **Le congrès annuel de la FSSF, 19 et 20 mai 2010, Genève**

**«SAGES-FEMMES CHERCHENT PARENTS»** – Tel était le thème du congrès annuel des sages-femmes, qui a eu lieu à Genève. Les divers exposés, qui tous soulignaient l’importance primordiale du lien entre les sages-femmes et les parents, ont eu un grand écho auprès des participant-e-s. Grâce à l’excellente organisation du congrès par la section Genève, ces deux jours au bord du lac Léman sont restés dans toutes les mémoires.

**COMITÉ D’ORGANISATION DU CONGRÈS** – Les membres permanentes de ce comité sont Marianne Indergand-Erni, Andrea Ruffieux et Susanne Leu. La section de Genève était représentée par Sandrine Ischi Widmoser et Cristelle Kaech.

## 3 Membres

### Enquête

**INFORMATIONS IMPORTANTES POUR L'AVENIR DE LA FÉDÉRATION** – En 2010, dans le but de mesurer le degré de satisfaction de ses membres et de définir son développement futur, la FSSF a enquêté auprès des membres. L'enquête a eu un excellent écho, qui permet de tirer les conclusions suivantes :

- Dans son ensemble, l'image de la FSSF est jugée positive.
- Les efforts doivent porter sur la politique professionnelle, la formation continue, la communication et les prestations.
- La revue professionnelle est lue régulièrement par les membres, mais nécessite un «lifting» rédactionnel et graphique.
- Le travail du secrétariat est très apprécié.
- L'affiliation ne joue pas un rôle très important, mais la loyauté envers la FSSF est excellente.

Les résultats complets de l'enquête sont disponibles sous [www.hebamme.ch](http://www.hebamme.ch), rubrique «Domaine pour les membres».

### Préoccupations principales

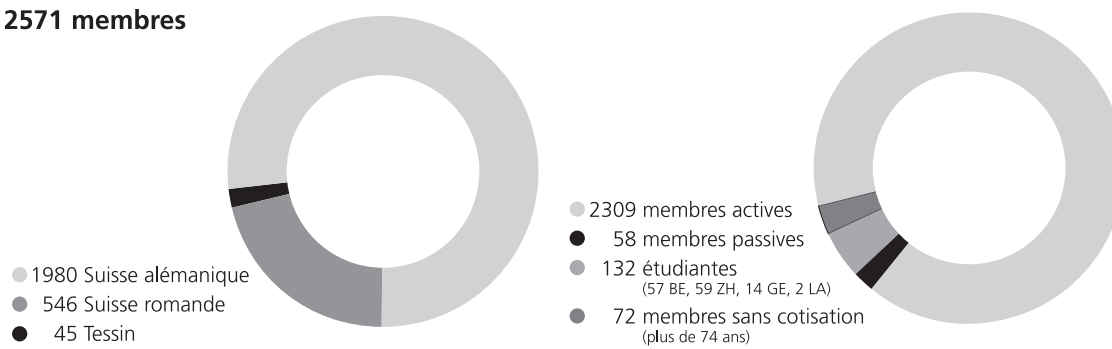
**CONVENTION TARIFAIRE INSATISFAISANTE** – La FSSF est consciente de l'insatisfaction de ses membres à propos de la convention tarifaire qui la lie à santésuisse. Depuis son entrée en vigueur, en 1995, cette convention n'a jamais été adaptée et les sages-femmes indépendantes, dont le revenu est aujourd'hui inférieur à celui d'il y a plus de 15 ans, manifestent une insatisfaction croissante. En 2007, la FSSF avait suspendu les négociations d'une nouvelle convention avec santésuisse, car ses exigences étaient trop élevées. Le Comité central prendra position en 2011 sur les tarifs imposés aux sages-femmes indépendantes.

## Effectif

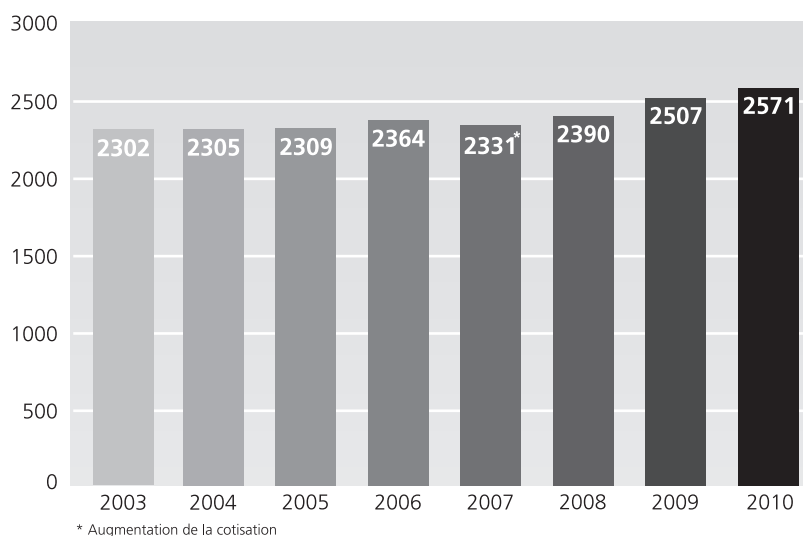
**AUGMENTATION CONTINUE** – Après une stagnation de l’effectif en 2004-2005, la FSSF a retrouvé son rythme de croisière et compte 2’571 membres en 2010, ce qui correspond à un taux d’affiliation d’environ 75% pour un nombre estimé de 3’500 sages-femmes en Suisse. Au cours des sept dernières années, l’augmentation moyenne a été de 1.61%. En 2007, l’augmentation du montant de la cotisation avait provoqué un léger recul de l’effectif pendant une année.

### Effectif au 31.12.2010

2571 membres



### Evolution de l’effectif de 2003 à 2010



## 4 Prestations

### Secrétariat général

**CENTRE DE COMPÉTENCES** – Le Secrétariat général assure la gestion et la mise en œuvre des objectifs et des stratégies de la FSSF. Avec un pourcentage de quelque 4 EPT (équivalents plein-temps), répartis sur huit postes à temps partiel, il assure un travail professionnel de qualité et une visibilité à l'extérieur toujours plus marquée. Les questions des membres sont traitées avec la même compétence que les demandes externes. En dépit de son personnel limité, la FSSF est à même d'agir sur plusieurs niveaux et de défendre ses intérêts de manière ciblée.

**Direction du Secrétariat général** : Doris Güttinger, sage-femme, MAS BA

**Collaboratrices** : Christine Rieben et Yvonne Baumgartner

### Prestations du Secrétariat général

**CONSEILS COMPÉTENTS** – Le secrétariat conseille avec rapidité, professionnalisme et compétence. Les heures d'ouverture élargies – de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 – permettent une meilleure disponibilité à l'égard des membres. Les mailings d'information sont très appréciés et facilitent le contact direct entre la FSSF et ses membres, dont les demandes et besoins sont ainsi satisfaits rapidement.

**SITE INTERNET** – Le site Internet est mis à jour régulièrement. Le «Domaine pour les membres», qui permet aux membres de s'informer sur les éléments importants et les dernières nouveautés en matière de politique professionnelle, est accessible par mot de passe et visité très souvent.

**CONSULTATIONS JURIDIQUES** – Depuis le début de l'année 2010, Mme Kathrin Kummer, juriste chez advocomplex à Berne, est chargée des questions juridiques de la FSSF. Des avis de droit et des investigations spécifiques, dont certains sont mis à la disposition des membres, sont en effet demandés fréquemment par la FSSF. Mme Kummer conseille aussi les sages-femmes indépendantes. Pour les consultations juridiques des sages-femmes actives en milieu hospitalier, la FSSF collabore avec les services juridiques des sections régionales de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI), qui connaissent bien les particularités des régions et peuvent ainsi offrir des conseils spécifiques et ciblés aux membres de la FSSF.

## Domaines spécialisés

**REVUE PROFESSIONNELLE SAGE-FEMME.CH** – Pour la deuxième fois, et conformément à l'objectif annuel, un projet a été mené avec l'Ecole d'arts visuels Berne et Bienne dont les étudiantes et étudiants ont présenté des photos réalisées dans le cadre d'un concours sur le thème «Maternité – Paternité – Parentalité». Sur les quelque 60 photos présentées, 11 ont été sélectionnées pour la page de couverture du journal. La version française d'une étude parue précédemment en allemand, a été publiée dans le numéro de juillet/août. De même, suite au souhait renouvelé des lectrices francophones, certains articles ont été publiés dans les deux langues.

Gerlinde Michel et Josianne Bodart Senn

**FORMATION CONTINUE ET PERMANENTE ATTRACTIVE** – Parmi les 54 propositions de formations d'un ou de plusieurs jour(s), 148 jours de cours ont été suivis en Suisse alémanique et 28 en Suisse romande et au Tessin. Plusieurs formations ont pu avoir lieu deux fois et quatre seulement ont dû être annulées faute d'inscriptions suffisantes. Les cours ont pour la plupart été évalués positivement et les formations ont obtenu les mentions «bien» à «très bien» pour leur qualité.

La collaboration entre les diverses régions linguistiques a été intensifiée et les tarifs ont été uniformisés. A l'avenir, la publication des offres de formation continue et permanente sera adaptée aux échéances de l'année académique.

Marianne Luder et Valentine Jaquier

**GESTION DE LA QUALITÉ POUR LES SAGES-FEMMES INDÉPENDANTES** – En 2010, les conventions entre la FSSF et santésuisse ont été révisées et l'évaluation de la gestion de qualité pour les sages-femmes indépendantes a été préparée. L'année 2011 sera essentiellement consacrée à la mise en œuvre du projet «Evaluation des résultats».

Ella Benninger

## Communication

**5 MAI – JOURNÉE INTERNATIONALE DES SAGES-FEMMES** – En 2010, la FSSF a repris le slogan de l'*International Confederation of Midwives (ICM)* de 2009 : *The World needs midwives more than ever.*

**es braucht Hebammen, mehr denn je  
des sages-femmes, plus que jamais  
levatrici, ora più di prima**

Un communiqué de presse a attiré l'attention sur le pourcentage élevé de césariennes en Suisse (33%, taux largement supérieur à ceux des autres pays européens et aux recommandations de l'OMS) et sur l'augmentation des prestations médicales ambulatoires à prévoir lors de l'introduction du système des forfaits par cas DRG. Ces informations ont eu un écho retentissant dans les médias et plus de 50 contributions ont été recensées dans la presse écrite, sur Internet et à la télévision.

**COMMUNIQUÉS DE PRESSE** – En 2010, la FSSF a diffusé quatre communiqués de presse : à l'occasion de la Journée internationale des sages-femmes du 5 mai, à propos de la nouvelle réglementation de la participation aux coûts en cas de maternité, autour de l'allaitement et du congé professionnel et sur le pourcentage élevé de césariennes en Suisse. Ces communiqués de presse sont disponibles sur le site Internet de la FSSF, rubrique «La Fédération».

**PRISES DE POSITION** – En 2010, la FSSF a pris position sur la suppression de la prise en charge des interruptions de grossesse par les caisses-maladie et sur la nécessité pour les sages-femmes d'être en possession d'une maturité ; ces prises de position peuvent elles aussi être consultées sur le site. Avec les Hautes écoles spécialisées et les Ecoles spécialisées, la FSSF s'est prononcée sur les «Besoins en personnel et mesures visant à garantir des effectifs suffisants au plan national» du rapport national 2009<sup>2</sup>. Par ailleurs, elle a exprimé son avis dans le cadre des consultations sur la révision totale de la loi sur l'alcool, ainsi que de la révision partielle de l'ordonnance du 27 juin 1995 sur l'assurance-maladie (OAMal) et de l'ordonnance du 12 avril 1995 sur la compensation des risques dans l'assurance-maladie (OCOR).

---

<sup>2</sup> Rapport national sur les besoins en effectifs dans les professions de la santé 2009. Besoins en personnel et mesures visant à garantir des effectifs suffisants au plan national. Un projet de la CDS et OdASanté, Berne, 09.12.2009  
[http://www.odasante.ch/fr/01\\_aktuell/pdf/Info-Versorgungsbericht-Juni09-f.pdf](http://www.odasante.ch/fr/01_aktuell/pdf/Info-Versorgungsbericht-Juni09-f.pdf)

## 5 Comptes annuels 2010

### Bilan au 31.12.2010

|   | 31.12.2010        | 31.12.2009        |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>ACTIF</b>                                |                   |                   |
| <b>Actifs circulants</b>                    |                   |                   |
| Liquidités et titres                        | 309'793.61        | 424'372.98        |
| Débiteurs                                   | 4'475.24          | 11'491.70         |
| Actifs transitoires                         | 81'878.35         | 22'577.85         |
| <b>Total Actifs circulants</b>              | <b>396'147.20</b> | <b>458'442.53</b> |
| <b>Actifs immobilisés</b>                   |                   |                   |
| Mobilier                                    | 23'737.05         | 9'823.00          |
| <b>Total Actifs immobilisés</b>             | <b>23'737.05</b>  | <b>9'823.00</b>   |
| <b>Total Actif</b>                          | <b>419'884.25</b> | <b>468'265.53</b> |
| <hr/>                                       |                   |                   |
| <b>PASSIF</b>                               |                   |                   |
| <b>Capital étranger à court terme</b>       |                   |                   |
| Créanciers                                  | 36'662.60         | 15'929.60         |
| Passifs transitoires                        | 33'769.83         | 28'265.98         |
| <b>Total Capital étranger à court terme</b> | <b>70'432.43</b>  | <b>44'195.58</b>  |
| <b>Capital étranger à long terme</b>        |                   |                   |
| Provisions                                  | 13'500.00         | 73'300.00         |
| <b>Total Capital étranger à long terme</b>  | <b>13'500.00</b>  | <b>73'300.00</b>  |
| <b>Capital propre</b>                       |                   |                   |
| Fortune                                     | 305'769.95        | 270'121.06        |
| Fonds                                       | 49'000.00         | 45'000.00         |
| Bénéfice/perte                              | -18'818.13        | 35'648.89         |
| <b>Total Capital propre</b>                 | <b>335'951.82</b> | <b>350'769.95</b> |
| <b>Total Passif</b>                         | <b>419'884.25</b> | <b>468'265.53</b> |

## Compte de pertes et profits 1.1. – 31.12.2010

|                                  | 31.12.2010          | 31.12.2009          |
|----------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Recettes</b>                  |                     |                     |
| Cotisations                      | 534'094.00          | 517'701.05          |
| Abonnements et annonces revue    | 381'086.60          | 367'503.10          |
| Formation continue et permanente | 415'517.36          | 401'071.40          |
| Produits divers                  | 68'663.07           | 49'632.56           |
| <b>Total des recettes</b>        | <b>1'399'361.03</b> | <b>1'335'908.11</b> |
| <b>Dépenses directes</b>         |                     |                     |
| Achats                           | 20'800.75           | 18'090.75           |
| Journal                          | 238'289.50          | 242'836.90          |
| Formation continue et permanente | 303'400.36          | 248'878.12          |
| <b>Total Dépenses directes</b>   | <b>562'490.61</b>   | <b>509'805.77</b>   |
| <b>Produit brut</b>              | <b>836'870.42</b>   | <b>826'102.34</b>   |
| <b>Dépenses indirectes</b>       |                     |                     |
| Salaires                         | 407'143.50          | 387'954.65          |
| Prestations sociales             | 74'232.21           | 70'687.65           |
| Autres frais de personnel        | 67'459.05           | 59'282.65           |
| Frais de locations               | 37'828.10           | 36'320.70           |
| Administration et informatique   | 35'418.78           | 35'894.95           |
| Publicité                        | -877.94             | 49'142.37           |
| Traduction                       | 34'855.20           | 28'756.75           |
| Conseil                          | 112'684.05          | 54'635.30           |
| Amortissement                    | 15'162.45           | 6'133.45            |
| Frais divers                     | 73'767.70           | 62'819.98           |
| <b>Total dépenses indirectes</b> | <b>857'673.10</b>   | <b>791'628.45</b>   |
| <b>Produit d'exploitation</b>    | <b>-20'802.68</b>   | <b>34'473.89</b>    |
| <b>Résultat financier</b>        | <b>1'984.55</b>     | <b>1'175.00</b>     |
| <b>Produit final Fédération</b>  | <b>-18'818.13</b>   | <b>35'648.89</b>    |

## 6 Participation à des organismes nationaux et internationaux

### Organismes nationaux

#### **FSAS – Fédération suisse des associations professionnelles de santé**

[www.svbg-fsas.ch/](http://www.svbg-fsas.ch/)

Fonction de la FSSF : membre

Déléguées : Michelle Pichon et Doris Güttinger

#### **Alliance pour la santé en Suisse**

[www.allianzgesundschweiz.ch/](http://www.allianzgesundschweiz.ch/)

Fonction de la FSSF : membre

Déléguée : Sabrina Schipani

#### **Alliance personnel DRG**

Fonction de la FSSF : membre du groupement d'intérêts

Déléguée : Susanne Clauss

#### **Fondation suisse pour la promotion de l'allaitement maternel**

[www.stiftungstillen.ch/](http://www.stiftungstillen.ch/)

Fonction de la FSSF : membre

Déléguée FSSF Conseil de fondation : Sabrina Schipani

Déléguée FSSF Groupe de travail Codex Panel et Commission spécialisée : Nicole Sid Amar

Déléguée FSSF Semaine internationale de l'allaitement : Hannah Küffer Ackermann

#### **PLANes – Fondation suisse pour la santé sexuelle et reproductive**

[www.plan-s.ch/](http://www.plan-s.ch/)

Fonction de la FSSF : membre

Déléguée : Celina Dänzer

### **Dialog Ethik – Institut pluridisciplinaire pour l'éthique en santé publique**

[www.dialog-ethik.ch/](http://www.dialog-ethik.ch/)

Fonction de la FSSF : participation au groupe de travail pour la publication de recommandations non médicales à faire lors des consultations prénatales

Déléguées : Elsbeth Ballarini et Osariere-Claudia Röthlisberger

### **MGF – Mutilations génitales féminines**

[www.terre-des-femmes.ch/](http://www.terre-des-femmes.ch/) / [www.caritas.ch](http://www.caritas.ch)

Fonction de la FSSF : membre du groupe d'expertes contre l'excision

Déléguée : Fabienne Borel

## **Organismes internationaux**

### **ICM – International Confederation of Midwives**

[www.internationalmidwives.org/](http://www.internationalmidwives.org/)

Fonction de la FSSF : membre

Déléguée : Zuzka Hofstetter

### **EMA – European Midwives Association**

[www.europeanmidwives.org/](http://www.europeanmidwives.org/)

Fonction de la FSSF : membre

Déléguée : Zuzka Hofstetter

### **EFNNMA – European Forum of National Nursing and Midwifery Associations and WHO**

[www.euro.who.int/EFNNMA](http://www.euro.who.int/EFNNMA)

Fonction de la FSSF : membre

Déléguée : Zuzka Hofstetter

Berne, le 14 février 2011, Comité central, dgu/trad. ack